

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4776 - MERCREDI 19 JUIN 2024

INVESTISSEMENT

La diaspora un atout pour l'Afrique

Les personnels des mairies de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Kinkala et Pokola ont pris part hier, dans la capitale congolaise, à une formation portant sur le thème « Mobilisation des diasporas au

profit des villes africaines ».

Organisée en partenariat avec l'Agence pour la promotion des investissements, cette rencontre a été ouverte par le ministre du Développement

industriel et de la Promotion du secteur privé, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes.

Page 2

FINANCE MONDIALE

Régis N'Sonde siège au conseil d'administration du FMI

Après sa nomination au Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), le Congolais Régis Olivier N'Sonde a été reçu, le 17 juin à Brazzaville, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

« Je tenais à commencer ma tournée de remerciements aux différents pays qui m'ont soutenu dont mon pays, le Congo-Brazzaville. J'exprime une profonde gratitude au Congo pour l'appui à ma nomination », a indiqué Régis Olivier N'Sonde.



Page 16

Le Congolais Régis Olivier N'Sonde

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Madingo-Kayes se dote de nouvelles infrastructures



L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a procédé, le 17 juin, à

L'épouse du chef de l'Etat coupant le ruban symbolique l'inauguration du centre de santé intégré de Yanga et de la cité administrative de Madingo-Kayes, dans le département du Kouilou.

Piloté par l'Etat, le projet de la cité administrative de Madingo-Kayes porte sur la construction de 100 logements destinés aux fonctionnaires.

Page 15

ENTREPRENEURIAT

Des personnes vivant avec un handicap formées à différents métiers

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo a remis hier, à Brazzaville, des certificats à des personnes vivant avec un handicap, à l'issue d'une formation en pâtisserie, au développement personnel, à la fabrication des savons et à d'autres métiers.

« Je ne doute pas que les compétences que vous avez acquises grâce à ce programme vous permettront de continuer à subvenir à vos besoins et à ceux de vos familles », a déclaré l'ambassadeur américain, Eugene Young.

Page 5



Les participants au programme de formation/Adiac

Éditorial

Prix Découvertes RFI

Page 2

ÉDITORIAL

Prix Découvertes RFI

Au-delà de sa fonction traditionnelle d'informer, d'analyser et de distraire, Radio France internationale (RFI) fait la promotion des artistes musiciens depuis plus de quarante ans, à travers le « Prix Découvertes RFI » qui chaque année met en avant les nouveaux talents du continent africain. C'est une initiative louable en ce qu'elle accompagne les acteurs d'un secteur culturel qui fait face à des difficultés financières et logistiques diverses.

Pour l'année 2023, le jury a porté son choix sur la Congolaise Jessy B. Dans sa discographie, elle compte plusieurs titres parmi lesquels « Maïmouna », relatant la tragédie du stade d'Ornano, à Brazzaville, où une jeune fille, parmi tant d'autres, trouva la mort à la suite d'une bousculade provoquée par une foule immense venue se faire enrôler pour intégrer les Forces armées congolaises.

La semaine dernière, le directeur de RFI a fait le déplacement de Brazzaville et remis personnellement ce prix à la récipiendaire. Un grand honneur pour l'ancienne capitale de l'Afrique équatoriale française et surtout pour l'artiste musicienne qui a salué cette marque de reconnaissance lors de son concert à l'Institut français du Congo, au cours duquel elle a reçu son trophée.

De son côté, dans les interviews accordées à notre quotidien Les Dépêches de Brazzaville et à ADIAC TV, le directeur de RFI est revenu sur la place que sa radio accorde à la musique, en général, et à la promotion des artistes musiciens, en particulier. Il a émis le souhait de voir le Prix Découvertes RFI gagner une envergure maximale, justifiant que la musique est un élément majeur de l'identité de RFI et constitue de ce fait un lien fort avec les auditrices et auditeurs.

Il a également annoncé la création, à partir du 1er juillet, d'une nouvelle direction de la musique au sein de l'antenne afin de donner plus d'envergure au Prix et renforcer le lien avec les auditeurs. Une décision importante qui peut contribuer à porter davantage la nouvelle scène musicale africaine. Gageons que le Prix Découvertes RFI gagne en notoriété pour le bien des créateurs des œuvres de l'esprit, des auditeurs en général, et l'épanouissement de la jeune musique urbaine.

Les Dépêches de Brazzaville

INVESTISSEMENT

La diaspora congolaise, une niche à explorer

L'Association des maires francophones a organisé le 18 juin à Brazzaville, avec l'appui de l'Agence pour la promotion des investissements (API), une formation au profit des collectivités locales sur le thème « Mobilisation des diasporas au profit des villes africaines ».

Destiné aux personnels des mairies de Brazzaville, Pointe-Noire, Kinkala, Ouessou et Pokola, l'atelier de formation a consisté à faire le profilage de la diaspora congolaise dans l'optique de trouver des stratégies susceptibles de l'amener à investir au pays. « Ce profilage a déjà établi un fichier important qui indique qu'il y a, par exemple, 64% des Congolais en France, 11% aux États-Unis, 8% en Belgique et 6% au Canada. Nous savons ce qu'ils exercent comme travail », a indiqué la directrice générale de l'API, Patricia Annick Mongo, avant de relever que ces statistiques permettront de mettre en place une stratégie proactive de promotion des investissements spécialement pour la diaspora. « Nom-

breux désirent investir au pays mais peu sont ceux qui maîtrisent les procédures », a-t-elle renchéri.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Nicephore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, a déclaré : « Le secteur du développement industriel dont nous avons la charge est le domaine par excellence où devrait s'exprimer les acteurs de la diaspora en quête d'opportunités et sensibles à l'orientation du pays en termes d'investissements ».

Pour ce faire, il sera nécessaire de maîtriser au mieux le potentiel existant, aussi bien en termes de population de la diaspora dans ses différentes composantes qu'en termes de flux d'investissements possibles et réalisables dans les différents secteurs de l'économie nationale. Au regard des exigences de la structure de financement du Plan national de développement qui accorde une part importante au secteur privé, 70% environ, il y a lieu de n'épargner aucun moyen pour mobiliser les ressources adéquates. De ce point de vue, la diaspora demeure un creuset à explorer davantage en vue de mobiliser opportunément et canaliser ses interventions qui sont d'un grand apport.

Lopelle Mboussa Gassia

« Le secteur du développement industriel dont nous avons la charge est le domaine par excellence où devrait s'exprimer les acteurs de la diaspora en quête d'opportunités et sensibles à l'orientation du pays en termes d'investissements ».

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2024

Plus de candidats dans les séries scientifiques

Sur 90 103 candidats au baccalauréat (enseignement général) qui ont débuté les épreuves dans la matinée du 18 juin, il y a 56 628 candidats dans les séries scientifiques, notamment les séries C, D contre 33 381 dans les séries littéraires.

« L'on note un intérêt de plus en plus croissant que les élèves portent pour les séries scientifiques. Toute une action est réalisée dans ce sens de façon à amener davantage de jeunes vers la pratique des sciences », a fait savoir le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, après avoir lancé les épreuves du baccalauréat session de juin 2024 en présence de ses collègues ministres en charge de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome, et du Contrôle d'Etat, Jean-Rosaire Ibara.

Le ministre a, en effet, lancé les épreuves dans deux centres à Brazzaville, notamment Chaminade et Pierre-Savorgnan-de-Brazza où une candidate a accouché d'une fille alors que l'épreuve des mathématiques venait de commencer. Les services de la sécurité civile, implantés dans chaque centre d'examen, ont joué leur partition en

réanimant l'enfant qui était presque un mort-né. Les épreuves du baccalauréat qui ont débuté par les mathématiques pour toutes les séries dans les 242 centres à travers le pays, se poursuivront le 19 juin par le français pour les séries littéraires et les sciences physiques pour les séries scientifiques. L'anglais sera la seconde épreuve du jour, toutes séries confondues. Le 20 juin, pendant que les candidats des séries littéraires plancheront sur l'épreuve d'histoire-géographie, ceux des séries scientifiques passeront l'épreuve des sciences de la vie et de la terre. Après quoi, les littéraires feront langue (seconde langue respective),



Les épreuves du baccalauréat lancées normalement à travers le pays/Adiac

tandis que les scientifiques seront concentrés sur l'histoire ou la géographie (au

choix). Les épreuves du baccalauréat prendront fin le 21 juin. Les littéraires

termineront l'examen par l'épreuve de philosophie, les scientifiques le français ou la philosophie (au choix).

C'est à la proclamation des résultats que l'on saura si le département de la Cuvette Ouest, qui avait occupé la première place au baccalauréat session de juin 2022 et juin 2023, va rééditer l'exploit ou un autre département va le détrôner.

Rominique Makaya

« L'on note un intérêt de plus en plus croissant que les élèves portent pour les séries scientifiques. Toute une action est réalisée dans ce sens de façon à amener davantage de jeunes vers la pratique des sciences »

Pointe-Noire présente 27 760 candidats

Les épreuves écrites du baccalauréat général session de juin 2024 ont été lancées, le 18 juin, au lycée de Siafoumou, dans le 6^e arrondissement, Mongo-Mpoukou, par le premier vice-maire de Pointe-Noire, Gabriel Missatou, représentant le préfet.

Accompagné du directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Frédéric César Bayonne, ainsi que des membres du jury, le vice-maire a visité le site du lycée Victor-Augagneur qui, par sa capacité d'accueil, dispose du plus grand nombre de salles d'examen. Le département de Pointe-Noire a présenté 27 760 candidats pour cette session contre 28 168 en 2023. Ces candidats sont répartis en 70 centres dont celui de Tchiamba-Nzassi, dans la zone rurale.

Après le lancement des épreuves, Gabriel Missatou a félicité l'organisation de cet examen à Pointe-



Des élèves pendant le lancement des épreuves au lycée de Siafoumou/Adiac

Noire. « Les épreuves du bac se passent dans l'ordre sur le plan logistique et didactique,

nous avons ouvert les bonnes conditions, juste malle en présence de la presse avant de lancer les épreuves dans les

Brazzaville », a-t-il assuré. Au centre du lycée de

Siafoumou, a-t-il poursuivi, aucune absence n'a été signalée. « Au centre de Siafoumou, tous les candidats sont présents et aucune absence n'a été constatée. Nous osons croire que les résultats seront très bons et la moisson de Pointe-Noire pour la rentrée prochaine sera très bonne », a indiqué le premier vice-maire.

En effet, pour assurer les candidats du soutien des autorités départementales, Gabriel Missatou les a exhortés à plus de sérénité et de sang froid afin de défendre chacun sa cause en particulier et celle du département en général, avant de leur souhaiter bonne chance.

Charlem Léa Itoua

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le gouvernement convie l'Église catholique à jouer sa partition

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a demandé, le 13 juin à Brazzaville, aux évêques du Congo de jouer leur partition dans le combat écologique à la faveur de la commémoration, en différé, de la Journée mondiale de l'environnement.

L'invite a été formulée lors d'une messe dite en la paroisse Saint François d'Assise par Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville qui a, par ailleurs, tiré la sonnette d'alarme sur le fait que la préservation de la maison commune est une urgence, une exigence et un engagement d'ensemble.

Dans son prêche tiré de la Bible et des encycliques catholiques, l'archevêque a martelé sur la place de l'homme qui n'est autre que l'intendant de la nature. Il est appelé à rendre compte au propriétaire qui est Dieu. « *Toute la création est faite pour l'homme qui, placé au cœur de la nature par le créateur, est appelé à en prendre soin non seulement pour le présent mais aussi pour les générations futures* », a-t-il rappelé.

Le prélat catholique a toutefois insisté que ceux ayant un pouvoir décisionnel ont le devoir de penser à l'intérêt général futur des peuples et non aux intérêts personnels égoïstes immédiats. « *Au Congo, la préservation de l'environnement passe par le respect des terres que Dieu nous a données, respect des terres reçues de nos aïeux, respect de nos terres qui sont invendables, non négociables. Autrement dit, au*



La ministre Arlette Soudan-Nonault et les évêques du Congo Adiac

Congo préserver l'environnement, c'est aussi défendre nos terres...», a-t-il fait savoir.

L'Église catholique a depuis longtemps porté la défense de la création au cœur de ses préoccupations. Invité à se prononcer sur ce sujet, la ministre de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, s'est inspirée de l'encyclique du pape François, « *Laudato Si* », et du pape Paul

6 qui dénonçait le gaspillage des biens, de Jean-Paul 2 qui exhortait à adopter un nouveau modèle de développement, de Benoît 16 qui faisait le lien entre les crises écologique, sociale, morale et économique contemporaines et de l'encyclique du pape François Laudato Si, parue en 2015, qui a amené à maturité la conscience écologique dans l'Église.

Ainsi donc, elle a convié l'auditoire à la lecture de Laudato Si, qu'elle considère comme le texte environnementaliste le plus abouti jamais écrit par le Vatican car il souligne sans ambiguïté la dimension sociale inséparable de l'analyse écologique. La ministre a, de même, convié les évêques du Congo à jouer leur partition dans le combat écologique dans un élan de

protection, de préservation et de conservation du patrimoine commun.

Elle a rappelé le fait que « *nous subissons tous les effets néfastes du changement climatique comme en témoignent les pics de chaleur de ces derniers mois et leur lot de perturbations des cycles agricoles. Nous n'en sommes pas comptables... par contre, tout ce qui concerne la dégradation des sols et des écosystèmes forestiers par les exploitations minières incontrôlées et les coupes illégales de bois, tout ce qui peut ou pollue les terres et les mers, toute cette insalubrité due à la mauvaise gestion des déchets dans nos villes, tout cela relève de notre responsabilité... Dieu ne nous a pas confié le monde pour que nous le gérons de façon irresponsable* ».

Rappelons que l'archevêque métropolitain de l'archidiocèse de Brazzaville a célébré cette eucharistie en présence de Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon; de Victor Abagna Mossa, évêque émérite du diocèse d'Owando; de Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; et des prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Des jeunes filles édifiées sur l'hygiène menstruelle

L'association Avenir Nepad Congo a organisé récemment, à Brazzaville, une journée de sensibilisation au cours de laquelle elle a édifié les adolescentes et jeunes filles sur les bonnes pratiques de gestion de l'hygiène menstruelle.

Plus de cinquante jeunes filles ont participé à la sensibilisation animée par Ornael Mickhael Djembo, chargé des programmes de l'association Avenir Nepad Congo. Dans sa communication, il a rappelé aux jeunes filles que les menstrues, communément appelées règles menstruelles, sont le processus naturel par lequel l'utérus expulse du sang chaque mois. Un signe, leur a-t-il dit, qui prouve que désormais l'adolescente peut concevoir un enfant.

Pendant cette période, a précisé l'orateur, la jeune fille doit adopter un comportement et/ou une attitude spécifique, pour se tenir à l'aise et éviter un certain nombre d'infections.

« *Pendant la période menstruelle, il est conseillé d'utiliser un savon doux et non parfumé ou de l'eau simple pour éviter toute irritation. Il faut éviter les savons antibactériens agressifs pouvant*

perturber l'équilibre naturel de la flore vaginale. Pour la gestion optimale des règles, il est recommandé de porter les sous-vêtements en coton, qui permettent une meilleure circulation de l'air et réduisent les risques d'irritation. Le port de sous-vêtements serrés est strictement déconseillé mais l'on doit choisir des serviettes hygiéniques de qualité », a recommandé le spécialiste.

Pendant la période menstruelle, Ornael Mickhael Djembo a indiqué que les rapports sexuels ne sont pas interdits, seulement, les faire dans cette fourchette augmente le risque d'infections aux maladies sexuellement transmissibles.

Abordant le thème sur « *L'état des lieux des avortements clandestins au Congo* », Viède Massolola a souligné aux participantes que les avortements clandestins constituent un danger permanent



Des participantes à l'atelier de sensibilisation/ Adiac

pour les femmes, en général, et les jeunes filles, en particulier. Ils sont causés par plu-

sieurs facteurs et entraînent des graves conséquences qui se soldent souvent par la

mort, a conclu l'oratrice qui a invité les jeunes filles à la prudence.

Firmin Oyé

ENTREPRENEURIAT

Des personnes vivant avec handicap formées aux métiers

L'ambassade des Etats-Unis en République du Congo a organisé, le 18 juin à Brazzaville, la cérémonie de remise des certificats à plus de cent personnes vivant avec handicap, formées à l'entrepreneuriat, à la pâtisserie, au développement personnel, à la fabrication des savons, aux emballages des produits transformés localement et bien d'autres.

Au terme de deux mois d'une intense formation initiée et financée par l'ambassade américaine à Brazzaville, cent personnes issues des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ont reçu leurs certificats et sont désormais aptes à se lancer dans le monde professionnel pour contribuer, d'une manière ou d'une autre, au plein épanouissement de la société, particulièrement des personnes vulnérables.

A en croire l'ambassadeur des Etats-Unis, Eugene Young, le handicap ne veut pas dire incapacité. « Je ne doute pas que les compétences que vous avez acquises grâce à ce programme vous permettront de continuer à subvenir à vos besoins et à ceux de vos familles. J'applaudis votre engagement en faveur du développement personnel et votre désir d'apporter le changement dont le Congo a besoin », a indiqué l'ambassadeur.

Eugene Young a également signifié que cette initiative n'est la première et va se multiplier dans les prochains mois puisque l'objectif consiste à atténuer les difficultés rencontrées par les personnes vivant avec handicap. La formation a été assurée par l'organisation non gouvernementale



Les participants au programme de formation Adiac

« Ensemble nous avons démontré qu'avec de bonnes ressources et un soutien adéquat, nous pouvons créer des opportunités égales pour tous. Aujourd'hui marque non seulement la fin du programme, mais aussi le début de l'aventure des nouvelles opportunités pour les bénéficiaires. Nous devons continuer à œuvrer ensemble pour l'inclusion et l'autonomisation des personnes vivant avec handicap car le besoin est énorme »,

LEB Congo. Pour son président, Precy Ndongui, ce programme de renforcement des compétences émane de la volonté des bénéficiaires à se former dans différents métiers. « Ensemble nous avons démontré qu'avec de bonnes ressources et un soutien adéquat, nous

pouvons créer des opportunités égales pour tous. Aujourd'hui marque non seulement la fin du programme, mais aussi le début de l'aventure des nouvelles opportunités pour les bénéficiaires. Nous devons continuer à œuvrer ensemble pour l'inclusion

et l'autonomisation des personnes vivant avec handicap car le besoin est énorme », a-t-il promis.

Le directeur de cabinet de la ministre des affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Eugène Ikounga, présent à la cérémonie de clôture, a

salué la volonté des Etats-Unis à contribuer pour la formation des Congolais. Il a estimé que cela atteste les bonnes relations qui lient les deux pays.

Au nom des bénéficiaires, Joël-Anniele Poaty Tchibinda a exprimé leur satisfaction suite à cette formation qui s'est déroulée de février à avril. « Cette formation nous a permis de découvrir les problèmes liés à notre handicap et nous a poussés à dépasser nos limites. A travers les formations reçues de LEB Congo, nous sommes désormais capables de travailler et de contribuer pleinement à notre société grâce aux compétences acquises », a-t-il assuré.

Notons que ce programme a inclus une petite compétition interne de business plan. Cinq participants dont trois de Brazzaville et deux de Pointe-Noire ont respectivement reçu la somme de 200 000 FCFA afin de booster leur capital. Au cours des trois dernières années, l'ambassade des Etats-Unis a travaillé avec LEB Congo pour former plus de trois cents femmes à l'entrepreneuriat. La sélection des participants a été faite en collaboration avec le ministère des Affaires sociales.

Rude Ngoma

FONCTION PUBLIQUE

La Pophac dénonce le détournement des quotas d'intégration

La plateforme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo (Pophac), que dirige Jean Sylvestre Poaty, a déploré, à l'issue d'une assemblée générale, le détournement de leur quota d'intégration à la fonction publique par certains handicapés mal intentionnés.

Selon des informations recueillies auprès du bureau exécutif de la Pophac, le groupe des dissidents qualifié d'handicapés mal intentionnés avait monnayé leur quota d'intégration aux personnes valides et aux inconnues.

Au terme de la redynamisation de la Pophac, le bureau exécutif menace d'ester en justice cette frange de dissidents et s'est engagé à poursuivre le plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la prise en compte de leurs doléances

dont l'insertion à la fonction publique. « Nous déplorons le détournement de notre quota d'intégration à la fonction publique par une frange de déçus. Ce quota nous est attribué par l'Etat congolais. Notre plateforme regroupait à sa création, en 2006, cinquante-deux associations et actuellement, il n'en reste que trente-huit, après dislocation. Nous déplorons également notre sous-représentativité au Sénat et à l'Assemblée nationale », a déclaré



Les membres du bureau redynamisé de la Pophac Adiac

Jean Sylvestre Poaty. L'assemblée générale a chargé le bureau légitime du Pophac à poursuivre ses missions consignées

dans les textes fondamentaux dont la campagne de redynamisation de cette association. Par ailleurs, la Pophac reconnaît la repré-

sentativité de la personne handicapée dans les ministères et autres secteurs d'activités.

Fortuné Ibara



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE

Les experts formulent quatorze recommandations

Le Comité scientifique d'appui à l'élimination de l'onchocercose au Congo a formulé, le 14 juin, dans la commune de Kintélé, à l'issue de sa première réunion, quatorze recommandations pour intensifier la lutte contre cette maladie. De même, les activités du programme en 2024-2025 ont été planifiées.

Les séminaristes sont déterminés à évaluer la prévalence de l'épilepsie avant le lancement de la stratégie de Traitement de masse à l'Ivermectine sous directives communautaires (TIDC). Ils suggèrent aussi d'évaluer les foyers jadis hyper endémiques. Ils recommandent de délimiter les zones de transmission opérationnelles de l'onchocercose humaine sur l'étendue de la République du Congo et de finaliser la cartographie des gîtes larvaires dans les 21 districts sanitaires restants.

Selon ces experts, il est souhaitable de rendre disponibles toutes les données d'analyse des échantillons collectés dans le cadre des enquêtes de la cartographie d'élimination de l'onchocercose sur toute l'étendue de la République du Congo

dans les cinq districts jadis considérés hypoendémiques. A cet effet, des enquêtes entomologiques ont été menées dans cinq districts dans les départements de Brazzaville et du Pool.

Au terme des présentations sur les directives de l'OMS pour l'élimination de l'onchocercose et la filariose lymphatique, les progrès réalisés sur la lutte contre cette maladie, la situation de la loase au Congo, les participants ont également proposé de mener une enquête socio-anthropologique dans quelques districts sanitaires du département de Brazzaville puis l'étendre dans d'autres districts.

Les experts de la lutte contre l'onchocercose souhaitent mener les enquêtes pré-arrêt du traitement de masse de l'on-

chocercose dans les quatorze districts sanitaires et de réactualiser le projet de réduction de la nuisance simulidienne sur le Djoué. L'onchocercose est une maladie causée par le nématode filarien *onchocerca volvulus* (un ver) qu'on trouve surtout en Afrique subsaharienne. Elle peut toucher les yeux, la peau et les ganglions lymphatiques. Cette maladie appelée aussi « cécité des rivières » est une cause importante de cécité dans le monde. A propos, les séminaristes ont insisté sur la mise en place des études visant à trouver un pré-traitement permettant d'abaisser progressivement la densité microfilarienne de loa loa pour éviter la survenue des effets secondaires graves. Et d'investiguer la faisabilité d'utiliser les stratégies "Test

and Treat" dans les zones où l'onchocercose est co-endémique avec la Loase.

Les experts de la lutte contre l'onchocercose proposent d'évaluer les performances du Patch test version OCP en zone de la loase stricte au Congo, de mener une enquête entomologique en saison pluvieuse pour identifier les espèces vectrices de la filariose lymphatique dans la zone de Seke-Pembe dans le district de Madingou, département de la Bouenza. Ils proposent d'assurer la régularité des campagnes de traitement de masse contre l'onchocercose et la filariose dans tous les districts sanitaires endémiques de la République du Congo et d'explorer avec le partenaire potentiel Sightsavers la possibilité de renforcer les capacités du pays dans l'utilisation

des outils de diagnostics sérologiques et entomologiques recommandés par l'OMS dans l'élimination de l'onchocercose et la filariose lymphatique. Enfin, les séminaristes ont plaidé pour l'augmentation des capacités financières et humaines du programme d'élimination de l'onchocercose.

Par ailleurs, une feuille de route réaliste et pragmatique définira la mise en œuvre de ces quatorze recommandations. Le ministère de la Santé et de la Population, sous le leadership du ministre Gilbert Mokoki, assurera le suivi et l'évaluation pour une amélioration continue, a conclu, au nom du directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, le Dr Lambert Kitembo.

Fortuné Ibara

SANTÉ

L'Afrique appelée à fabriquer localement des vaccins

Le patron d'Africa CDC, l'agence de santé publique de l'Union africaine (UA), Jean Kaseya, souhaite que le continent africain produise 60 % de ses besoins en vaccins à l'horizon 2040.

Le 20 juin se tiendra à Paris le Forum mondial pour la souveraineté et l'innovation vaccinales, coorganisé par la France, Gavi-l'Alliance du vaccin et l'UA. Il a pour but d'accélérer la fabrication locale de vaccins dans les pays en développement, alors que l'Afrique importe plus de 98 % des médicaments qu'elle consomme. Ce rendez-vous, qui rassemblera une trentaine de chefs d'Etat et plus de 300 ministres et délégués, « sera l'occasion pour les partenaires extérieurs d'une prise de conscience majeure que, une fois pour toutes, l'Afrique veut prendre son destin en main », estime Jean Kaseya, le patron d'Africa CDC, le Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'UA. Créée en 2017, l'agence s'était imposée durant la crise du covid-19 comme un outil incontournable pour coordonner une réponse continentale. Mais les ratés du mécanisme d'entraide international Covax avaient révélé l'extrême dépendance du continent aux pays du Nord et à



Dr. Jean Kaseya, directeur général du CDC Afrique/DR

l'Inde pour l'accès aux vaccins. Elu à la tête de l'institution en avril 2023, le médecin congolais a pour mission de consolider la surveillance épidémiologique, de développer la collecte et l'analyse de données fiables ainsi que de construire la capacité du continent à fabriquer ses propres vaccins.

Le bilan d'Africa CDC

Jean Kaseya a présenté le bilan et le plan stratégique 2023-2027 de sa jeune agence : renforcer son cadre institutionnel et ses

capacités techniques. L'agence est en plein recrutement pour passer de 300 à 1 000 cadres en vue de renforcer les ressources humaines et ses cinq antennes régionales. Africa CDC a aussi finalisé plusieurs mécanismes financiers pour appuyer les Etats africains dans leurs efforts en santé publique, et mis en place des comités de chefs d'Etat « pour faire adopter directement les décisions au niveau de l'assemblée générale en court-circuitant les lourdeurs de la bureaucratie de l'UA ».

Ce mécanisme a permis, par exemple, de réunir en urgence à Kinshasa, en avril, les ministres de la Santé de douze pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale pour contrer l'épidémie de mpox [variole du singe] en cours. L'agence a créé en un an quatorze instituts nationaux de santé publique. La question de l'équité était au cœur des discussions de l'Assemblée mondiale de la santé qui s'est achevée début juin à Genève, en Suisse. Les pays du Sud, Afrique en tête, considèrent que le futur accord sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies leur est encore défavorable. Jean Kaseya invite à « bâtir une réponse mondiale juste qui doit éviter les grandes inégalités de traitement de la crise du covid, par exemple en termes d'accès aux vaccins ».

La question de l'indépendance vaccinale

Depuis le covid, de nombreux projets d'ouvertures d'usines se sont concrétisés, comme dernièrement au Rwanda avec l'installation des laboratoires mobiles de l'allemand BioNtech pour fabriquer des vaccins ARN messenger. Une cartographie de la capacité de production du continent a été créée en 2023. « Notre objectif est de fabriquer 60 % de nos besoins en vaccins à l'horizon 2040 », a relevé Jean Kaseya, mais il a déploré le manque de matières premières. « Nous devons donc

aussi développer ce secteur et les compétences qui vont avec. Notre industrie est naissante [...]. Notre travail n'est pas seulement d'appuyer l'installation de nouveaux fabricants. Nous accompagnons aussi les autorités nationales de régulation pour certifier la qualité de ces produits. C'est un mécanisme complet que nous mettons en place », a-t-il expliqué.

Produire des vaccins, mais aussi trouver des acheteurs

Pour Jean Kaseya, fabriquer des vaccins ou des produits médicaux n'est pas une fin en soi, il faut créer un marché et les conditions pour qu'il soit rentable et engendre une baisse des coûts. L'UA s'est mise d'accord sur un mécanisme d'achat groupé qui doit ouvrir un marché de produits médicaux de 50 milliards de dollars. « La fabrication locale de vaccins sera la deuxième indépendance de l'Afrique », a souligné le patron d'Africa CDC. « Il n'est pas seulement question de garantir la sécurité sanitaire de tous les Africains. C'est aussi une question de croissance économique qui va créer des emplois directs et indirects », selon lui. Plus de 40 ministres de la santé africains se sont engagés à Genève pour garantir l'achat des vaccins « made in Africa ». Ce secteur émergent peut donner de la matière pour mettre en marche la zone de libre-échange continentale africaine.

Noël Ndong

« Notre objectif est de fabriquer 60 % de nos besoins en vaccins à l'horizon 2040 »

JOURNÉES DE DERMATOLOGIE

Des crèmes solaires au profit des personnes atteintes d'albinisme

Le Réseau des organisations des personnes vivant avec albinisme d'Afrique centrale (Ropac) et l'Association Jhony Chancel pour les albinos (Ajca) ont organisé, du 13 au 15 juin à Brazzaville, les premières journées conjointes de dermatologie.

Une grande cérémonie de sensibilisation et de distribution des crèmes ainsi que des lunettes de lecture aux personnes atteintes d'albinisme a marqué la fin des premières journées conjointes de dermatologie à la clinique médico-sociale de l'Ajca. L'activité s'est déroulée en présence de plusieurs partenaires dont des ambassadeurs accrédités au Congo (le consulat honoraire de la République de Saint-Martin, la République Fédérale du Brésil, le Cameroun, l'Inde, la Russie, le Gabon). La professeure agrégée en dermatologie au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, Lenga Loumingu, et le directeur de cabinet du ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ont été également présents.

Dans leurs interventions respectives, tous les intervenants ont loué le travail abattu par l'Ajca et évoqué la nécessité de sensibiliser et d'améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé pour cette communauté. Pour l'ambassadeur de la République fédérale du Brésil, par exemple, la Journée in-



ternationale de sensibilisation à l'albinisme est l'occasion « d'éduquer et de promouvoir l'égalité de tous les individus, quelle que soit leur condition génétique ». Dans ce contexte, il a recommandé la promotion de l'éducation populaire. « Il est important d'aborder régulièrement la question de l'albinisme dans divers contextes, y compris dans les médias télévisés, afin de sensibiliser le public aux

difficultés rencontrées par les albinos », a suggéré Renato Soares Menezes.

De son côté, le président du Ropac et de l'Ajca, Jhony Chancel Ngamouana, a salué le soutien du consulat honoraire de la République de Saint-Martin, représenté par Marcello Della Corte et autres partenaires. Il a fait savoir que l'acquisition de 250 kits de crème solaire a coûté plus de 7 millions FCFA. « Chaque jour nous réfléchis-

sons sur la manière d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec l'albinisme au Congo et dans la sous-région », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, il a réitéré son appel d'aide concernant la mise en place d'une unité de fabrication de crème antisolaires au Congo. « Nous avons besoin de l'accompagnement. Apportez votre pierre à l'édifice afin que ce projet voit le jour le plus vite possible », a lancé

le président du Ropac.

La clinique médico-sociale de l'Ajca est composée d'une salle d'hospitalisation, d'un bloc opératoire et d'un laboratoire. La distribution des produits se fait tous les trois mois. À l'instar d'autres pays, le Congo a célébré la Journée internationale des personnes atteintes d'albinisme sur le thème « L'inclusion fait la force ». Des organisations de plusieurs pays africains membres du Ropac ont pris part à l'activité.

La célébration vise à attirer l'attention sur l'élimination de toutes formes de violence et de préjugés auxquels sont confrontées les personnes atteintes d'albinisme, afin de soutenir leur cause, car ces derniers sont particulièrement confrontés à divers problèmes de santé, tels que le manque de protection contre les rayons solaires, en raison de l'absence de mélanine dans la peau. Ainsi, il est recommandé l'utilisation de crème solaire et de lunettes de soleil, de même qu'un suivi médical régulier, pour prévenir les lésions et le cancer de la peau.

Yvette Reine Nzaba

www.adiac.tv

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo

DÉCOUVERTE

Les experts du Crédaf au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

En séjour à Brazzaville pour la trente-septième conférence annuelle couplée à la quarantième assemblée générale du Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (Credaf), les participants à ces assises sont allés découvrir, le 18 juin, l'histoire du Congo au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

La délégation du Crédaf a été reçue au perron du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza par sa directrice générale, Béline Ayessa. Elle a bénéficié d'une visite guidée de ce haut lieu de mémoire qui lui a permis de prendre connaissance des richesses culturelles du Congo, à travers l'épopée de De Brazza.

À l'issue de cette visite, deux experts du Crédaf ont réagi. « *Toute cette création de la ville que je ne connaissais pas, j'ai appris beaucoup de choses que j'ignorais. Je repars avec beaucoup d'informations, je pense que les délégués également. C'est vraiment formidable* », a indiqué le premier. Quant au second, originaire de la République démocratique du Congo (RDC), il s'est dit lui aussi satisfait d'avoir découvert l'histoire de Brazzaville voisine. « *Je suis de la RDC. On entend toujours parler de Brazzaville, mais on n'a jamais su d'où est sorti ce nom. Aujourd'hui, nous avons au moins une idée très claire sur l'histoire de la ville de Brazzaville qui est notre voisine* », a-t-il laissé entendre.



La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza saluant les experts du Crédaf/Adiac

Outre les experts du Credaf, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a reçu également le groupe des touristes, notamment de l'Association internationale des régions francophones représentée par sept pays d'Afrique et d'Europe. Tout comme les premiers, ils sont venus également s'imprégner de l'histoire du Congo au travers du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. « *C'était excellent, super. On ne savait pas trop à quoi s'attendre et la visite était vraiment exceptionnelle. On ne pouvait pas venir ici à Brazzaville sans visiter le mémorial, voilà pourquoi je remercie beaucoup sa directrice générale, Béline Ayessa, de nous avoir accueillis et d'avoir pris le temps de faire cette visite avec nous* », a déclaré une touriste.

En somme, toutes ces personnes venues découvrir le mémorial pensent qu'il est toujours merveilleux de visiter ce genre de centre, parce que cela rappelle l'histoire de Brazzaville en particulier et l'histoire de la République du Congo en général.

Bruno Zéphirin Okokana

CINÉMA

Le Congo rafle trois prix lors d'Alaka film lab 2024

En marge de leur participation du 7 au 14 juin à Yaoundé, au Cameroun, à la clôture de la 5e édition d'Alaka film lab, les cinéastes congolais, Arnel Mboumba et Ralff Therance, ont raflé trois prix qui leur permettront de poursuivre leur projet documentaire intitulé « Rap de la forêt ».

Yaoundé film lab, désormais Alaka film lab Yaoundé, est un laboratoire de développement et de coproduction internationale destiné principalement à onze pays d'Afrique centrale. Pour sa 5e édition, l'initiative a décerné des prix aux duos réalisateurs-producteurs de plusieurs pays, à savoir le Congo, le Rwanda, la Centrafrique, la République démocratique du Congo et le Cameroun.

Le duo de Ralff Therance, en tant que réalisateur, et Arnel Mboumba, comme productrice, a notamment remporté le Prix résidences cinémondiales et le Prix Fondation Clarens, accompagnés d'une bourse de voyage de 1000 euros. Ces distinctions leur permettront de participer à des résidences créatives en France, où ils pourront développer leur projet « Rap de la forêt », tout en bénéficiant de ressources et de conseils de professionnels du cinéma.

Le troisième prix est une convention de développement de 2000 euros de Canal+ international. « *Ce soutien de la*

part d'une chaîne de télévision prestigieuse nous aidera à couvrir des coûts essentiels comme les recherches, les repérages et les premiers tournages conservatoires. Canal+ a reconnu la puissance narrative et visuelle de notre projet, ainsi que son potentiel à toucher un large public en abordant des thématiques universelles à travers la musique et la culture », a confié Arnel Mboumba, photographe, réalisatrice et directrice de la maison de production La forge. Pour Arnel et Therance, ces récompenses sont le fruit d'un travail acharné, de la passion et d'une détermination sans faille à raconter une histoire qui mérite d'être entendue. En effet, le documentaire en cours de production « Rap de la forêt » se distingue par sa capacité à briser les stéréotypes et à offrir une perspective authentique sur la vie des peuples autochtones, à travers le prisme de la musique et de la culture. « *Nos expériences personnelles et professionnelles, notre en-*



Arnel et Ralff brandissant leurs prix à la clôture d'Alaka film lab 2024/DR

gagement sur le terrain, et notre désir de créer un film à la fois esthétiquement beau et socialement pertinent ont été des éléments clés de notre succès. Au-delà de l'histoire, ce projet souligne l'importance du respect des cultures et du vivre-ensemble, peu importe notre origine, que l'on soit blanc, noir ou rouge », a fait

savoir Arnel.

Il a ajouté que « la reconnaissance obtenue à Alaka film lab est le résultat d'un processus rigoureux de préparation et de collaboration. Notre participation aux ateliers et aux sessions de mentorat nous a permis de structurer notre projet de manière cohérente et impactante. Le soutien continu de notre

équipe et les conseils des experts présents au lab ont été déterminants pour affiner notre présentation et pour renforcer la pertinence et la faisabilité de notre projet ». Le projet « Rap de la forêt » est encore en cours de développement. La date de sortie sera connue à partir de 2025 voire 2026.

Merveille Jessica Atipo

BELGIQUE

Franck Diongo obtient le statut de réfugié

Le royaume de Belgique vient de reconnaître le statut de réfugié politique à l'opposant congolais, Franck Diongo. Selon RTBF Actus, qui cite l'agence Belga, cette information a été donnée, le 18 juin, par l'avocat de l'opposant au pouvoir en République démocratique du Congo (RDC), Alexis Deswaef.

La source précise que lors de la conférence de presse tenue à Bruxelles, Alexis Deswaef a également annoncé le dépôt d'une plainte pénale contre les plus hautes autorités congolaises pour les tortures subies par l'opposant, lors de sa détention l'année dernière. «*La justice belge est compétente car le général-major Christian Ndaywel, à la tête des renseignements militaires, est de nationalité belge*», a-t-il expliqué. Pour l'avocat, Franck Diongo aurait subi pendant vingt jours des faits de torture «innommables» dans le sous-sol des renseignements militaires, sous les ordres du général-major Christian Ndaywel. Arrivé en Belgique en décembre dernier, Franck Diongo a été reconnu, début mai, comme réfugié par le



Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. Une plainte a aussi été déposée ce mois-ci auprès du procureur fédéral sur la base de la nationalité belge de l'auteur présumé des crimes. «*Elle dénonce l'enlèvement et la détention arbitraire de l'opposant*

l'été dernier, avec des faits de torture, d'empoisonnement ou encore de privation de sommeil», a souligné le média belge.

De Franck Diongo, on retient qu'il est le président du parti politique Mouvement lumumbiste progressif. Candidat à l'élection présiden-

L'opposant Franck Diongo / J.A tielle de 2023, il s'était finalement désisté au profit de Moïse Katumbi. Selon cette source, à Bruxelles, Franck Diongo a dénoncé «la dictature sanguinaire» de Félix Tshisekedi, mais aussi les conditions de sa «détention arbitraire» l'été dernier. Rappelons que Franck Dion-

go s'était également opposé au régime Kabila. Accusé d'avoir séquestré les éléments de la Garde présidentielle, il avait été arrêté, lui et certains membres de son parti et gardes du corps, torturé puis condamné à dix ans de prison. Il avait été gracié par le président Tshisekedi au début de son premier quinquennat. En liberté, il n'a jamais été d'accord avec le chef de l'Etat qui avait décidé de travailler avec les hommes du régime précédent. Il s'est fortement brouillé avec lui jusqu'à choisir la clandestinité, peu après les élections de décembre 2023. Arrivé en Belgique, il a froidement critiqué le pouvoir de Kinshasa, dénonçant certaines pratiques dictatoriales autrefois décriées par le parti au pouvoir.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RÉSEAUX SOCIAUX

L'Acofepe et Jacua réfléchissent sur la désinformation sur Tik-Tok

L'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe) et Jacua ont organisé récemment un webinaire sur le thème «Analyse des mécanismes de lutte contre la désinformation sur Tik-Tok et son impact sur les jeunes utilisateurs».

La conférence en ligne a mis en présence trois panélistes, à savoir la présidente de l'ONG «Mwasi ya lobi, Patricia Dielomboka Nzinga, l'écrivaine, Céline Ngoy et la présidente de Acofepe), Grâce Ngyke Kangundu.

Dans son intervention, Patricia Dielomboka Nzinga s'est appesantie sur les dangers auxquels les jeunes internautes sont exposés sur Tik-tok. Elle a déclaré que les jeunes utilisent Tik-Tok avec beaucoup d'ignorance, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la désinformation. «Les besoins de vues ont fait croire aux jeunes que la déformation de l'information n'avait pas des conséquences dévastatrices», a-t-elle affirmé, soulignant ainsi l'importance de la sensibilisation à ce phénomène.

Pour sa part, Grâce Ngyke a formulé quelques recommandations pour une bonne utilisation de cette plateforme. Il s'agit notamment de l'intégration dans le programme scolaire de la thématique sur l'éducation numérique

A en croire la présidente de l'Acofepe, l'intégration de l'éducation numérique dans



Les trois panélistes/DR

le cursus scolaire présente plusieurs avantages. Premièrement, elle permet de développer les compétences

mement, elle favorise une utilisation plus sûre et plus responsable des technologies numériques. Enfin, elle

sur le marché du travail. Pour ce faire, la présidente de l'Acofepe a appelé le gouvernement congolais à prendre

« Il est crucial que nous agissions maintenant pour préparer nos jeunes à faire face aux défis du monde numérique. En investissant dans l'éducation numérique, nous investissons dans l'avenir de notre nation »

critiques des élèves, les aidant à analyser et évaluer les informations qu'ils rencontrent en ligne. Deuxième-

ment, elle favorise une utilisation plus sûre et plus responsable des technologies numériques. Enfin, elle

des mesures concrètes pour intégrer l'éducation numérique dans le programme scolaire. Cette recomman-

dation s'accompagne de propositions détaillées sur la manière d'introduire cette thématique, y compris la formation des enseignants et la création de supports pédagogiques adaptés. « Il est crucial que nous agissions maintenant pour préparer nos jeunes à faire face aux défis du monde numérique. En investissant dans l'éducation numérique, nous investissons dans l'avenir de notre nation », a-t-elle martelé.

La proposition de l'Acofepe de lutter contre la désinformation par l'éducation numérique représente une démarche innovante et essentielle dans le contexte actuel. Alors que le Congo se tourne vers un avenir de plus en plus connecté, cette initiative pourrait bien être la clé pour bâtir une société informée, critique et résiliente face aux défis de l'ère numérique. Au terme de cette conférence en ligne, les participants ont convenu de la nécessité d'intensifier les efforts de sensibilisation auprès des jeunes pour les encourager à adopter une utilisation responsable du numérique.

Blandine Lusimana

RELIGION

La communauté musulmane Ahmadiyya a célébré la Tabaski

La célébration a eu lieu le 17 juin, sous le signe des sacrifices et des prières, en conformité avec les textes saints de l'Islam.

Le chef spirituel de la communauté musulmane, le cinquième calife Hazrat Mirza Masroor Ahmad, depuis Londres, a appelé à une prière pour toutes les personnes opprimées dans le monde entier. Il a aussi appelé au rétablissement d'une paix durable dans le monde. En marge de cette célébration, la Communauté musulmane Ahmadiyya (Comaco)/ville-province de Kinshasa, avec l'appui de l'organisation non gouvernementale Humanity First,

a partagé, à travers toutes ses trente-six branches, trente-huit chèvres et six vaches. Ce sacrifice d'animaux, a expliqué la Comaco, est fait en mémoire de ceux des prophètes Abraham et Ishmael mais aussi en signe du

partage de bonheur entre la population congolaise, particulièrement celle de la capitale. « Les chairs et le sang ne parviennent pas à Allah mais ce qui compte pour lui, c'est plutôt notre droiture (...), notent les Ahmadiis. Et de souligner : « Nous devons nous sacrifier dans sa voie, à l'instar de ces animaux que nous égorgons. Si notre Taqwa n'est pas à la hauteur, elle sera imparfaite devant Allah ».

Selon les textes musulmans, Allah a instruit que la viande de ces animaux sacrificiels soit consommée en trois parties. La première réservée pour soi-même (celui qui fait le sacrifice) ; la deuxième, aux amis et autres parents ; et la troisième, aux pauvres.

Lucien Dianzenza



Dépeçage d'animaux par les membres de la Comaco/ville de Kinshasa/DR

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les combinaisons des huitièmes de finale dévoilées

Les combinaisons des huitièmes de finale de la Coupe du Congo ont été dévoilées par la commission d'organisation des compétitions. Les seize équipes qualifiées savent désormais à quoi s'en tenir.

L'AS Juk ouvrira le bal de l'étape à élimination directe en affrontant, le 20 juin, à Brazzaville l'AS Otohô, finaliste de la dernière édition. AS Juk s'est qualifiée en battant Cara de Djambala, 1-0, pendant que l'AS Otohô l'emportait devant Saint-Pierre de Makoua, 2-0.

L'autre huitième de finale mettra aux prises le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST). Le Cara a eu raison de Red star 1-0 puis la JST a battu AS Penarol 3-0. A Pointe-Noire, le FC Nathalys, tombeur d'Interclub de Pointe-Noire, 1-0, affrontera ACJSM, auteur d'un exploit devant l'AC Léopards sur ce score identique.

En seconde rencontre, l'AS Cheminots croisera le Club des jeunes. Au tour précédent, les Cheminots avaient dominé Ni-



co-Nicoyé, 1-0, et le Club des jeunes avait éliminé V Club, 2-1. A Dolisie, RCST accueillera l'Interclub. RCST a eu raison de l'ASPM, 3-1, et Interclub a écrasé Etoile de Ouesso, 3-0.

Le 21 juin à Brazzaville, les Diabes noirs affronteront le Racing club. les deux équipes ont tour à tour éliminé Saint-Michel de Madingou, 2-1, et l'AS Vegas, 1-0. Le même jour, Saint-Michel de Ouenzé (SMO) croisera l'Etoile du Congo. SMO a battu BNG aux tirs au but, 4-2, après un nul, 1-1, au temps réglementaire.

L'Etoile du Congo a peiné mais a fini par l'emporter devant ACO, 1-0. Le dernier huitième de finale opposera le FC Racine, vainqueur du FC Kondzo aux tirs au but, 4-2, (0-0 au temps réglementaire à l'AS BNG (meilleur perdant).

James Golden Eloué

L'Etoile a peiné mais a fini par s'imposer devant ACO/Adiac



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN
OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Le match Interclub-Otohô va se poursuivre

La Ligue nationale de football (Linafoot) a décidé de poursuivre le match opposant l'Interclub à l'AS Otohô, dans le cadre de la 26^e journée, interrompu le 2 juin à Kinkala à la reprise.

« Le match n°177 : Interclub vs AS Otohô du 2 juin 2024, au stade de Kinkala, se poursuivra conformément à l'article 96 du règlement du championnat national direct Ligue 1. Le dit match se jouera le dimanche 23 juin 2024 à 15 heures au stade Alphonse-Massamba-Débat à guichet fermé et ne seront autorisés à y avoir accès que les deux délégations officielles de vingt-cinq membres par équipes ; les membres des deux comités directeurs... », a instruit la Linafoot.

L'issue de cette rencontre déterminera l'équipe qui représentera le Congo à la prochaine Coupe africaine de la Confédération. L'Interclub occupe la deuxième place à trois unités de l'AS Otohô. Avant l'interruption du match, l'AS Otohô menait 1-0. L'article 96 précise, par ailleurs, que si un match est interrompu après son coup d'envoi pour une raison de force majeure, et notamment pour raison de terrain impraticable et /ou mauvaises conditions atmosphériques jugées comme telles par



L'AS Otohô/Adiac



L'Interclub/Adiac

« Le match n°177 : Interclub vs AS Otohô du 2 juin 2024, au stade de Kinkala, se poursuivra conformément à l'article 96 du règlement du championnat national direct Ligue 1. Le dit match se jouera le dimanche 23 juin 2024 à 15 heures au stade Alphonse-Massamba-Débat à guichet fermé et ne seront autorisés à y avoir accès que les deux délégations officielles de vingt-cinq membres par équipes ; les membres des deux comités directeurs... »

l'arbitre, le commissaire du match décidera, après consultation de la Linafoot, du lieu, de la date et de l'heure du coup d'envoi concernant la reprise. Le match poursuivra son cours à la minute à laquelle il a été interrompu avec les mêmes officiels, le même score, les mêmes joueurs et les membres remplaçants, le même nombre de remplaçants et remplacés et les mêmes sanctions (avertissements ou expulsions) infligées aux joueurs, ou officiels des équipes.

James Golden Eloué

PORTRAIT

Freddy Mayala, de l'Alima aux Jeux olympiques

Freddy Mayala, natif de Moundongo, dans le département des Plateaux, représentera le Congo aux Jeux olympiques de Paris 2024, au 50 m crawl et au 100 m brasse..

L'actuel champion du Congo a décroché son ticket pour le grand événement grâce au principe d'universalité, qui permet aux athlètes n'ayant pas obtenu les minima de participer si leurs fédérations en formulent la demande. Ce mécanisme concerne les disciplines mères des Jeux olympiques comme la natation, l'athlétisme et le cyclisme. Moundongo, dans le département des Plateaux, pratiquer la natation est une évidence pour tous les habitants. Dès la naissance, on initie les enfants à l'eau. Né le 18 juin 2000 sur les rives paisibles de la rivière Alima, Freddy commence à nager à 4 ans. Un non-événement, car ici tout le monde sait se mouvoir dans l'eau. Ce petit vil-

lage de 150 habitants, dépourvu d'infrastructures minimum pour les études, deviendra très vite un obstacle pour son avenir. Son père, agent de Radio Congo, décide alors de le scolariser à Brazzaville en 2008. Loin de la forêt tropicale dense et des savanes de son enfance, Freddy explore la diversité de Brazzaville. L'eau tumultueuse et profonde de l'Alima sera remplacée par les eaux bleutées et chlorées des piscines de Brazzaville. C'est à la télévision que l'actuel champion du Congo découvre que la natation est un sport pratiqué à Brazzaville. Ce qui vient nourrir ses ambitions déjà bien mûres. La découverte du club Avenir natation va poser les prémices

de sa carrière en 2012, en dépit des réticences de son père. 2015 marque ses débuts en tant que nageur phare du pays. Freddy est sélectionné pour représenter le Congo lors des préparatifs des Jeux africains de 2015 à Brazzaville, mais son père s'y oppose car, la même année, il prépare son BEPC. Il intègre néanmoins la Fédération congolaise de natation. Sept ans plus tard, l'athlète se démarque au niveau national et participe pour la première fois à une compétition internationale à Dakar, à l'occasion du championnat d'Afrique des natations, zone II. S'en suivra un deuxième voyage au Cameroun où il sera médaillé d'or et d'argent, puis un troisième

au Japon pour le championnat mondial de natation. Malgré le soutien sans faille de la nageuse Vanessa Bobimbo et du troisième vice-président de la Fédération congolaise de natation (Féconat), Alain Kou-noumono, Freddy occupera la 113^e place sur 119 candidats en crawl 50 m. Il a néanmoins amélioré son propre record. Ambitieux et déterminé, il poursuit ses études, obtient son baccalauréat et passe en deuxième année à l'université. Grâce au championnat national organisé en 2024, celui qui a représenté le Congo à Fukuoka reprend les entraînements. Il est sacré champion national avec six médailles d'or au 50 m crawl. Désormais, son am-

bition est d'atteindre l'objectif de 26 secondes pendant les Jeux olympiques de Paris 2024. « Aux Jeux olympiques de Paris, Freddy va pour la première fois pratiquer la brasse sur 100 m, en plus des 50 m sur le crawl. C'est un nouveau défi qu'il se lance, nous le soutenons dans cette perspective », a annoncé Alain Kou-noumono, qui, en plus d'être le troisième vice-président de la Féconat, est également son entraîneur. Si pour l'athlète de 24 ans battre son propre record est l'objectif à atteindre aux Jeux olympiques de Paris, il se pose aussi la question de la suite de sa carrière faute d'infrastructures de base.

Mildred Moukenga

Programme des obsèques de M. Lambert Hyacinthe Louhou décédé le 3 juin 2024, en solennité de Saint Kisito et des Saints de Martyrs de l'Ouganda



Du lundi 17 au vendredi 21 juin 2024 :

Veillées journalières ;
 Animation par les chorales et les mouvements d'apostolat :
 -Chorales Nkembo, Kisito, Tu Tindissa, Laura Vicuna, EPV, renouveau charismatique, ND du Perpétuel Secours (Supplique) et ND du Suffrage et Amis de Don Bosco.
 Samedi 22 juin 2024 :
 9h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 9h30 : recueillement au domicile familiale, sis au n°789bis de la rue Pierre Mbemba, quartier Centre sportif, derrière l'hôpital et la morgue de Makélékélé ;
 11h30 : messe de requiem en l'église Saint Kisito de Makélékélé ;
 13h30 : départ pour le cimetière privé Vip Samba Alphonse ;
 15h30 : inhumation et retour au lieu de la veillée ;
 16h30 : collation ;
 17h30 : fin de la cérémonie.

Mesdames Doumou née Doumounou Micheline, Gertrude Bayimina née Doumounou Chantal, Messieurs Doumounou Georges, César Doumounou, Massengo Doumou William et la famille Kusumina ont la profonde douleur d'informer les parents, amis, connaissances et les membres de la fraternité Maria Goretti du décès de leur fille, nièce et soeur Doumounou Josée Maryse Lollita survenu à Pointe-Noire le mardi 11 juin 2024.
 Les veillées se tiennent au quartier Tchimbamba à Pointe-Noire et au domicile familial à la rue Likouala n°87 Poto-Poto à Brazzaville
 Les obsèques ont lieu ce mercredi 19 juin à Brazzaville.

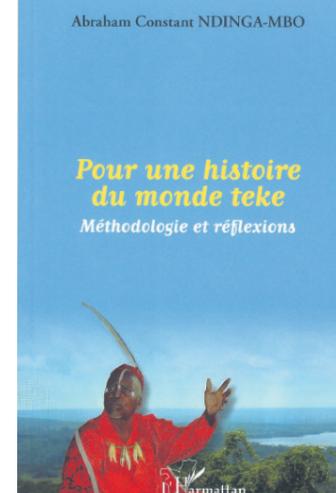
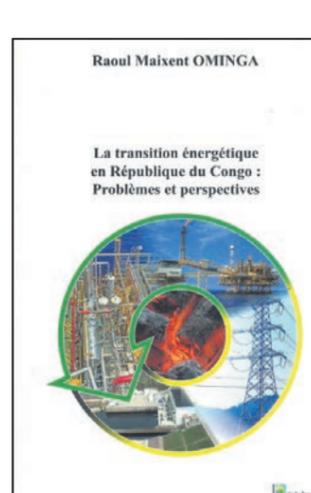
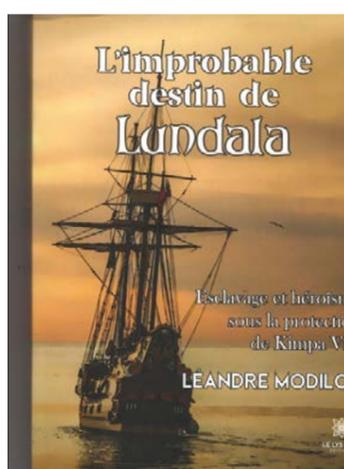
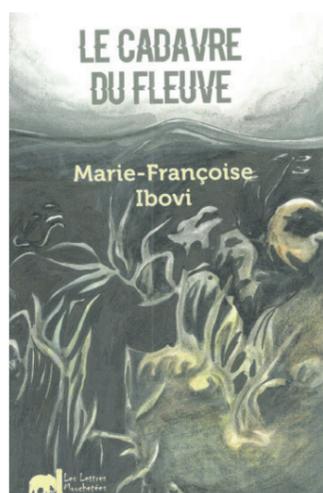
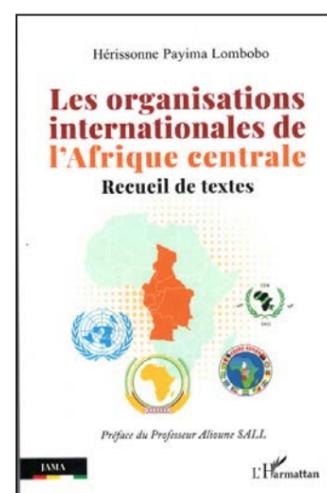
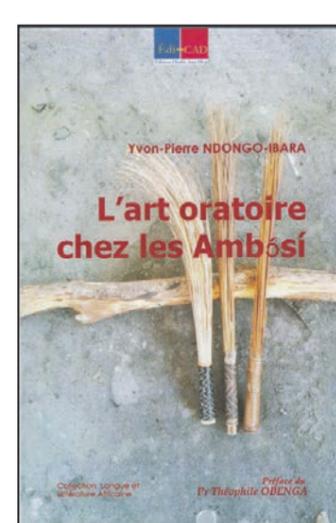
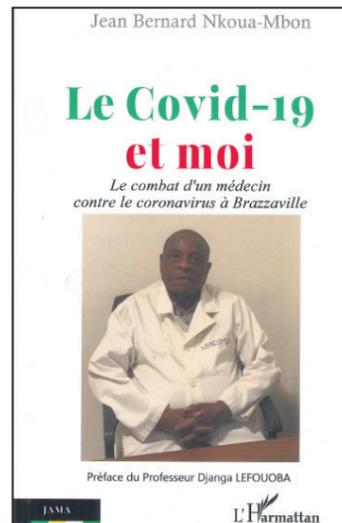
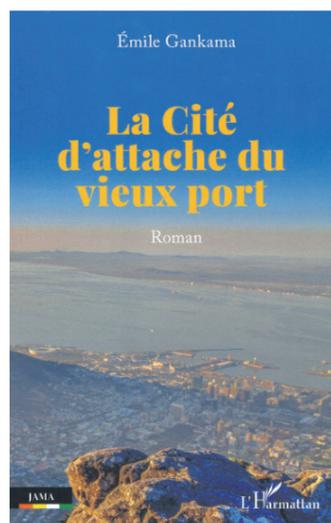
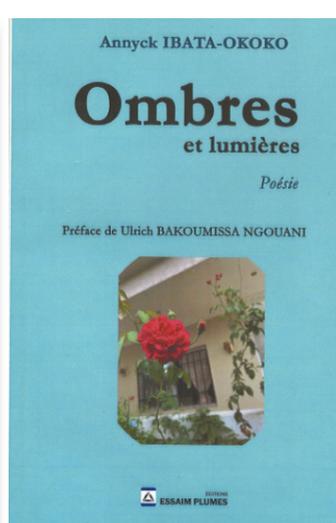


IN MEMORIUM

20 juin 2012- 20 juin 2024, voici 12 ans déjà, que le Seigneur a rappelé à lui Harlyne Mat-Eve appelée Ewolo Matongo Harlyne. Maman Bath, parents, enfants et famille témoignent leur affection et toutes celles et ceux qui l'ont connue se souviennent d'elle. La charmante chanteuse 2^e voix de la chorale Théophile-Mbemba de la paroisse Saint-Michel de Nganguouni à château d'eau et chanteuse également de la musique profane de l'orchestre "les FAK-A-Dièses".
 Que son âme repose en paix.
 Une messe sera dite en sa mémoire le dimanche 23 juin à 11 heures en l'église Saint-Michel-de-Nganguouni à château d'eau.



EN VENTE



MADINGO-KAYES

La cité administrative mise en service

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a inauguré, le 17 juin, la cité administrative du district de Madingo-Kayes, dans le département du Kouilou, au Sud du Congo.

L'événement s'est déroulé en présence des membres du gouvernement conduits par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, des autorités militaires et civiles de la localité, ainsi que de la reine Béatrice Moë Fouti-Loemba, épouse du roi de Loango.

Le projet de la cité administrative de Madingo-Kayes dénommée cité Antoinette-Sassou-Nguesso prévoit la construction de cent logements de type F4, réalisables sur un terrain de 7 hectares. « Dans les projets, le président de la République envisage la réalisation du boulevard énergétique, afin de relier l'ensemble des collectivités locales à celui-ci. De même, dans son discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès, il a instruit le gouvernement d'initier un programme de 20 000 logements dont une phase pilote de 1200 logements à raison de 100 logements par département », a rappelé, dans son discours, le président du Conseil départemental, Alexandre Mabiala.



Le coût moyen de production de cette cité administrative s'élève à 22 millions de francs CFA. Le premier lot de 56 logements réceptionnés est bâti sur une surface de 2 hectares structurés en 7 blocs de 8 logements chacun. Les différents logements sont séparés par des allées de 100 mètres de long sur 6 mètres de large avec des trottoirs. Chaque logement comporte un séjour, une salle à manger, 3 chambres à cou-

cher, 2 salles d'eau avec sanitaires, sur une surface habitable de 97,5 mètres carrés, construit sur une surface parcellaire de 250 mètres carrés, et le tout clôturé par un mur de sécurisation de 560 mètres linéaires.

Ces logements, dont 70% à loyer inférieur au prix du marché, viennent compléter l'offre de logements sociaux en République du Congo. Ce dispositif est destiné aux agents de l'Etat affectés dans le district de Madingo-Kayes

qui, à l'occasion d'une mutation ou d'une première affectation, se trouvent dans la nécessité de recourir à une solution provisoire de logement.

S'exprimant au nom du ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat Josué Rodrigue Ngouonimba, Juste Desiré Mondelé, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, a signifié que le gouvernement est

en train de tout mettre en œuvre en vue d'appuyer l'action du secteur bancaire par la redynamisation du fonds de l'habitat. « Le moment nous est alors propice d'annoncer le retour dans notre pays de l'institution financière panafricaine, la Banque de développement cheptel Afrique, spécialisée dans le financement du logement avec laquelle le gouvernement congolais vient de signer un protocole d'accords », a-t-il déclaré.

Le projet prévoit également la construction d'une crèche et bien d'autres infrastructures de base, avec des zones d'activités réparties en trois corps de bâtiments.

Par la même occasion, le réseau électrique desservant Madingo-Kayes et Yanga a été également mis en service. Il permet d'améliorer les conditions de vie de la population et de booster l'économie locale en favorisant l'installation de petites et moyennes entreprises.

*Yvette Reine Nzaba
et Séverin Ibara*

Inauguration du centre de santé intégré de Yanga

La présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, a inauguré, le 17 juin, le centre de santé intégré de Yanga, situé à plus de 45 km de la ville économique de Pointe-Noire, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Le centre de santé intégré de Yanga a été construit par la société Perenco, dans le cadre de sa responsabilité sociétale et environnementale. D'après le directeur général de cette entreprise, ce centre comprend quatre bâtiments flambant neufs et bien équipés, un bâtiment principal comprenant douze lits d'hospitalisation, un bloc d'accouchement, un laboratoire, des bâtiments de logement et un annexe. « Les travaux ont été exécutés par des sociétés cent pour cent congolaises, avec une main d'œuvre locale à hauteur de 30%. Ces infrastructures qui portent le nom de Mme Antoinette Sassou N'Guesso sont le symbole de notre engagement pour la santé et le bien-être de tous », a indiqué le directeur général de Perenco, Stéphane Barc.



Une vue partielle du bâtiment/Adiac

De son côté, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a exhorté le personnel soignant et administratif à prendre leurs responsabilités. Il a appelé la population de Yanga à participer à « la cogestion de ce centre de santé ».

« Voici un centre qui rem-

plit les exigences structurelle et fonctionnelle de la dispensation des soins promotionnels, préventifs, curatifs et d'appui. C'est ici le lieu d'enjoindre la directrice départementale des Soins et Services de santé, le médecin chef du district sanitaire, l'ensemble du personnel de santé, les

membres du comité de santé, les sages, les notables, à prendre bien soin de ce centre », a déclaré Gilbert Mokoki.

En outre, le ministre de la Santé a encouragé les membres de l'équipe technique à atteindre les performances escomptées, et a exhorté la population

à s'organiser autour du comité de santé « pour participer pleinement à la cogestion de cette aire de santé ». Pour faciliter les évacuations sanitaires, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a offert une ambulance à ce centre de santé intégré.

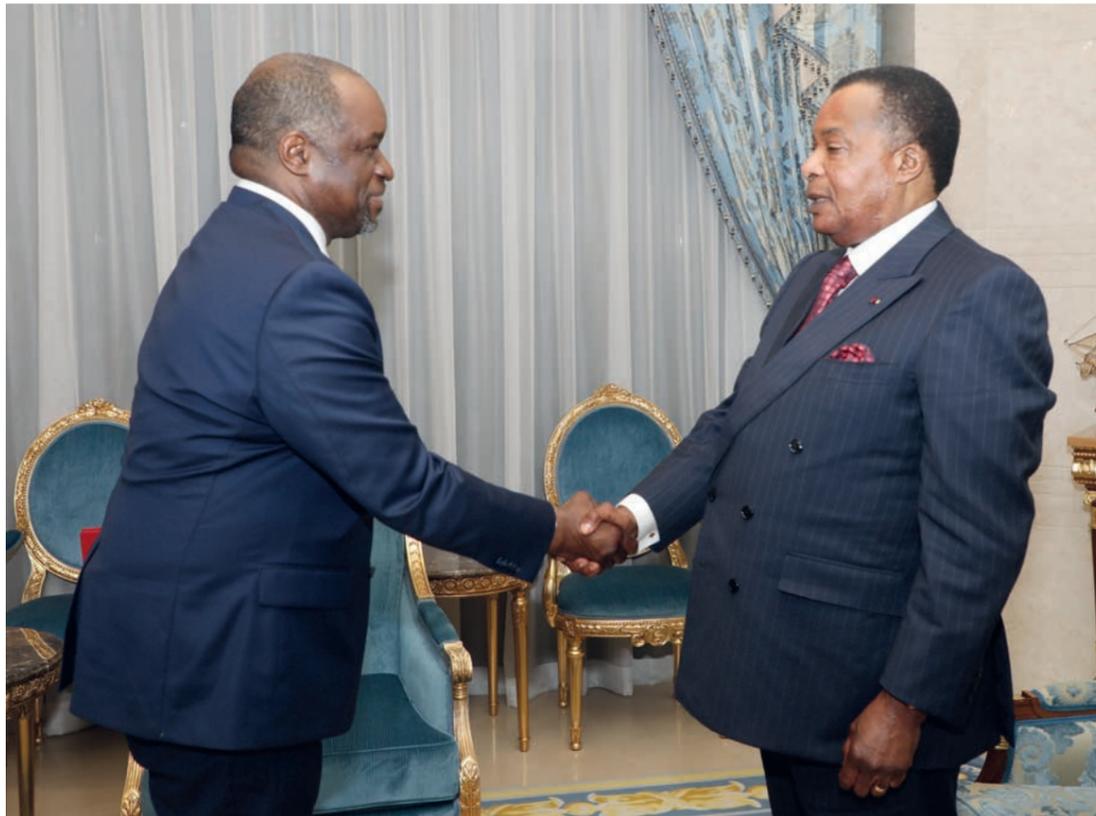
Y.R.Nz.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le Congolais Régis N'Sonde désigné membre du Conseil d'administration

Cadre du Fonds monétaire international (FMI), Régis Olivier N'Sonde va désormais siéger au conseil d'administration de cette institution aux côtés des vingt-trois autres membres. La contribution du promu est attendue pour l'avancement du Programme triennal au titre de la facilité élargie de crédit entre le Congo et le FMI.

Le nouvel administrateur du FMI, Régis Olivier N'Sonde, a été reçu le 17 juin à Brazzaville par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Le promu était venu prendre des conseils auprès du président congolais sur le programme de réformes macroéconomiques avec le FMI, notamment la cinquième revue bouclée en mai dernier, ainsi que sur les sujets liés à l'agenda de l'économie mondiale, précisément la dette qui continue de peser sur le Congo et de nombreux pays africains. « *Le Conseil d'administration du FMI est représenté par vingt-quatre pays membres dont deux pays africains. J'ai eu l'honneur d'être désigné administrateur parmi vingt-trois candidats. Je tenais à commencer ma tournée de remerciements aux différents pays qui m'ont soutenu par mon pays, le Congo-Brazzaville. J'exprime la profonde gratitude au Congo pour l'appui à ma nomination. C'est la raison de ma visite chez le président de la République* », a indiqué Régis Olivier N'Sonde au sortir de la rencontre avec le chef de l'État, en présence de ses



Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso et l'administrateur Régis Olivier N'Sonde/DR

collègues du FMI.

La mise en œuvre du programme de réformes Congo-FMI était sans doute le principal sujet de l'entrevue chez Denis Sassou N'Guesso.

Ils ont surtout évoqué la question des droits de tirages spéciaux qui sont alloués par le FMI au profit des États. Pour optimiser la gestion de ces financements, selon

Régis Olivier N'Sonde, les pays bénéficiaires ont besoin de canaliser ces ressources vers les institutions qui sont proches du terrain comme la Banque africaine de dé-

veloppement.

Rappelons qu'une équipe du FMI a entamé, depuis le 5 juin, une mission d'assistance technique au Congo en vue d'évaluer les prix de produits pétroliers finis et leur mécanisme d'ajustement, ainsi que les effets de la mesure sur les subventions aux carburants prévue dans le programme quinquennal. Les émissaires du FMI devraient échanger avec les autorités congolaises, les responsables des administrations publiques, des entreprises du portefeuille public et parapublic et du secteur privé pétrolier. L'objectif de cette assistance technique est d'estimer le coût budgétaire des subventions des produits pétroliers, d'analyser la structure des prix des carburants (les mécanismes d'ajustement, les évolutions institutionnelles et sectorielles du marché des produits pétroliers finis), avant de proposer une nouvelle feuille de route. Il s'agit d'anticiper les effets néfastes de la hausse des prix du carburant à la pompe sur l'économie nationale et la population.

Fiacre Kombo

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Près d'un millier de Congolais mobilisés pour une marche écologique

Le gouvernement du Congo, sous la houlette du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a célébré le 15 juin à Pointe-Noire la 3e marche écologique pour stimuler les citoyens et les organisations de la société civile à plus d'actions concrètes pour lutter contre les déchets.

« *Beaucoup de courage aux marcheurs. En cet instant solennel, je déclare en avant marche* », a lancé Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement du Congo. L'initiative de la marche écologique s'inscrit dans le cadre de la commémoration, en différé, de la 51e Journée mondiale de l'environnement. Elle a mobilisé près d'un millier de personnes, notamment trois membres du gouvernement, de représentants d'associations, des agences du système des Nations unies au Congo, des entreprises publiques et privés ainsi que les fidèles de confessions religieuses de la ville de Pointe-Noire et du département du Kouilou. A Pointe-Noire, la foule de marcheurs a pris d'assaut les avenues Marien et la Corniche en passant par l'avenue Jacques-Bouity. Au large de la côte sur du sable blanc, les marcheurs ont ramassé un stock important de toutes sortes d'ordures : de fragments plastiques, les déchets liés à la pêche et des emballages, morceaux de bois, sachets, feuilles et autres...

Stimulé par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault,

et le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Bruno Jean-Richard Itoua, le geste de ramassage de déchets vise à encourager les citoyens à réduire considérablement les déchets marins dans la zone maritime pour les ramener à des niveaux tels que leurs quantités ne sont pas préjudiciables pour le milieu marin et côtier. « *Le mois de juin est particulier pour l'environnement. Nous avons célébré, le 5 juin, la Journée mondiale de l'environnement et, le 8 juin, la Journée mondiale de l'océan qui séquestre 30% de gaz à effet de serre et nourrit à travers ses ressources halieutiques plus d'un milliard de personnes. Préserver ces habitats nécessite une démarche de sensibilisation dont celui du ramassage de déchets. Il nous faut ramasser les déchets aujourd'hui, il nous faut les quantifier (...) Il nous faut aller au tri sélectif (...) pour avoir des villes propres et saines* », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault.

La marche écologique organisée par le gouvernement inculque à ces centaines de personnes les habitudes et les comportements les aidant à se soucier de l'avenir de notre planète et de dupliquer des services respectueux de l'environnement pour contribuer de manière significative au dévelop-



Séance de ramassage des déchets au large de la côte à Pointe-Noire/Adiac

pement durable.

Et, dans l'euphorie de cette marche écologique, le Premier ministre a insisté : « *Cet exemple de ramassage de déchet doit être dupliqué. Respecter l'environnement, c'est respecter notre habitat commun. Respecter la terre, c'est la rendre propre et savoir aussi l'occuper. Nous remercions la société civile, la communauté religieuse bien que faisant partie de la société civile et l'ensemble de la population. Les associations et les organisations non*

gouvernementales doivent se mobiliser en permanence pour maintenir notre environnement propre ».

Au sujet du maintien propre de l'environnement en général et de la ville océane en particulier, un habitant de Pointe-Noire a cité comme exemple l'église Liloba ya Nzambé, une organisation religieuse dont la doctrine encourage le nettoyage, tous les samedis, des endroits stratégiques. « *Les communautés religieuses devraient être les mieux organisées*

à assainir notre environnement parce qu'elles vivent par la foi. Les leaders religieux ne doivent pas attendre toujours une mobilisation de l'Etat. J'en appelle à une prise de conscience collective », a stimulé Anatole Collinet Makosso. Au terme de la marche, les membres du gouvernement se sont rendus à la déchèterie d'une entreprise locale, située en périphérie de Pointe-Noire et spécialisée pour le recyclage de déchets plastiques.

Fortuné Ibara